HELLEMMES

RÉUNION SYNDICALE

Dimanche après-midi, à quatre heures, le Syndicat professionnel des Travailleurs du Chemin de fer du Nord a tenu son assemblée générale trimestrielle, salle Faniard.

De nombreux syndiqués étaient présents. M. F. Lecat fait d'abord un exposé de la situation financière du groupe, qui est jugée très satisfaisante.

Puis le secrétaire général, M. Charles-Magne Broutin, dans un rapport substantiel, examine la situation du Syndicat depuis sa fondation jusqu'aujourd'hui.

Il constate avec joie la marche ascendante de la jeune organisation professionnelle.

Il fait ensuite une causerie instructive sur le devoir syndical des cheminots.

Après avoir félicité les syndiqués de leur présence, il les engage à développer entre eux et autour d'eux les sentiments de bonne camaraderie et d'aide mutuelle.

Il dit ensuite que ce qui anime le Syndicat professionnel c'est l'esprit de justice.

Le syndicat, en effet, doit être une école de fraternité, et non de haine et de lutte de classe. Il doit être, non pas une arme de guerre, mais un instrument de pacification sociale.

Le syndicat est aussi l'organisme nécessaire d'amélioration ouvrière. Tous les cheminots sérieux et intelligents doivent donc adhérer au Syndicat professionnel et mettre ainsi en pratique la devise de nos amis belges : « L'union fait la force ».

La masse des travailleurs se détourne de plus en plus des syndicats rouges et jaunes, et ils ont raison ; mais ils ont le devoir de s'organiser solidement. Ils le feront en adhérant aux syndicats professionnels.

L'orateur, vivement applaudi, termine par un vigoureux appel en faveur du Syndicat professionnel des cheminots.

Ce fut une bonne réunion qui portera ses fruits.

ÉTRENNES UTILES

Une jolie **boîte de gants Perrin** est un présent élégant et toujours agréablement accueilli. — Gants garantis depuis 2.25. — 7 rue Nationale, Lille. 7960

ROUBAIX

Étrennes aux expulsés. — Mme Jules Mathieul, 50 fr. — Mme Leclercq-Huet, 40 fr. — Anonyme, 20 fr. — Mme Eugène Masurel, 20 fr. — Anonyme, 100 fr. — Mme Gaston Roye, 5 fr. — Mme Clément Dazin fils, 5 fr. — Mme Valdemar-Lestienne, 5 fr. — Mme Martin Rousseel, 20 fr. — Mme Paul Motte, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Maurice Gloux, 5 fr. — Mme Leclercq-Mulliez, 20 fr. — Mme Albert Wattinne, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Edmond Ternynck, 10 fr. — Mme Jehan Prouvost, 5 fr. — Mme Paul Masurel, 10 fr. — Mme Alfred Verspieren, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. Pierre Destombes, 5 fr. — Mme Léon Voreux, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme D'Heilly-Prouvost et ses enfants, 7 fr. — Mme Wattel-D'Halluin, 5 fr. — Mme et Mme André Bayart, 10 fr. — Mme Ch. Martin, 10 fr. — Mme Leclercq-Masurel, 5 fr. — Mme Mulliez-Lestienne, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Huet-Masurel, 20 fr. — Mme Martin-Eloy, 10 fr. — Mme Georges Masurel, 5 fr. — Mme Emile Masurel, 20 fr. — Mme Auguste Cavrois, 20 fr. — Mme Paul Toulemonde, 20 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme René Masurel, 10 fr. — Mme Rasson, 20 fr. — Mme Gustave Pollet, 10 fr. — Mme Delaoutre-Mathon, 5 fr. — Mme E. Dujardin, 5 fr. — Mme Huet-Vallaert, 300 fr. — Mme Décheneaux, 5 fr. — Mme Amédée Prouvost, 10 fr. — Mme Derville-Salmonde, 10 fr. — Mlles Hovine, 10 fr. — Mme Pollet-Motte, 20 fr. — Mme Eugène Delaere, 5 fr. — Mme Georges Heyndrickx, 5 fr. — Mme Jules Delattre, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Maurice Lessens, 5 fr. — Mme Henry Mulliez, 20 fr. — Mme Mazure-Watine, 100 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Leux-Screpel, 20 fr. — Mme André Lepoutre, 5 fr. — Anonyme, 50 fr. — Mme Charles Martaine, 10 fr. — Mme Pennel-Wattinne, 5 fr. — Mme Toulemonde-Parent, 20 fr. — Mme Bayart-Toulemonde, 10 fr. — Mme Lille Delaoutre, 10 fr. — Mme Auguste Lefebvre, 20 fr. — Mme Achille Bayart, 10 fr. — Mme Dutheil-Droulers, 10 fr. — Mme Louis Lepoutre, 10 fr. — Mme Louis Watine-Lorthois, 5 fr. — Mme Lorthiois-Galpin, 20 fr. — Mme Paul Watine, 20 fr. — Mme Auguste Lepoutre fils, 5 fr. — M. Alphonse Watine, 5 fr. — Mme Louis Derville, 5 fr. — Mme Cavrois-Vanoutryve, 10 fr. — Mme Stanislas Mullet, 5 fr. — Mme Léon Screpel, 10 fr. — Mme Paul Scrive, 10 fr. — Mme Albert Pilot, 10 fr. — Mme L. Carrois-Pollet, 20 fr. — Mme Jacobs, 5 fr. — Anonyme, 20 fr. — M. et Mme Charles Toulemonde, 10 fr. — Mme Arnold Masson, 20 fr. — Mme Georges Motte, 5 fr. — Anonyme, 10 fr. — Mme Emile Delaix, 5 fr. — Anonyme, 2 fr.

Beaux livres d'étrennes de Jules Verne ; nouveautés de la Bibliothèque Rose ; Le Commandant Rabatjoie. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Élection à la Chambre de Commerce. — Aujourd'hui a eu lieu le scrutin de ballottage pour l'élection d'un membre de la 1re catégorie. M. Clément Florin a été élu par 137 voix sur 140 votants et 2.417 inscrits.

Mlle Marvingt à Roubaix. — Le Choral Nadaud préféra son concours à la soirée du 3 janvier. — Le prix des places. — La location ouverte. — En raison du but aussi noble et désintéressé poursuivi par Mlle Marvingt sur l'invitation qui lui a été adressée au nom de l'Aéro-Club du Nord, du Comité Roubaisien de la Croix-Rouge et du Cercle Militaire, nous apprenons que notre grande société nationale « Le Choral Nadaud » a accepté de prêter gracieusement son concours en ajoutant au programme de la conférence du 3 janvier, l'interprétation de deux chœurs notamment de celui dédié aux aviateurs, que maître Saint-Saëns qui sera bien de circonstance et qui valut tant de succès à cette incomparable phalange lors du concours international de Paris.

La présence du « Choral Nadaud » suffirait à assurer la réussite de la soirée de vendredi prochain, au Casino Palace, si la réputation de Mlle Marvingt comme conférencière ne valait pas celle qu'elle a su se créer aussi comme pilote de ballon sphérique ou d'aéroplane. D'autre part, la population roubaisienne si patriotique tiendra à participer largement à l'achat du premier « Avion-ambulance » que l'intrépide et généreuse aviatrice offrira à l'armée française et pour lequel on a déjà recueilli des sommes importantes dans plusieurs villes de l'Est.

Le prix des places pour la fête du 3 janvier a été ainsi fixée : parterre, 2 fr.; galerie, 1 fr.; amphithéâtre, 0,50. Il y aura donc des places à la portée de toutes les bourses.

Sur la demande de nombreuses personnes des places de parterre (chaises numérotées) peuvent être retenues à l'avance, sans aucun supplément à partir d'aujourd'hui lundi, dans les bureaux de l'Aéro-Club du Nord, 11, cour St-Martin, Roubaix. Ceux de nos lecteurs qui désirent être bien placés feront bien de se hâter.

Le franc au décès. — Le Comité de la section roubaisienne de l'Association Syndicale du Commerce et de l'Industrie, société de secours mutuels par le franc au décès, a procédé à la nomination de son bureau pour l'année 1913. Ont été élus : Président, M. J. Lanoel; vice-présidents, MM. A. Leveugle et J. Kerkhove; secrétaire-trésorier, M. Jules Lassier.

Le Comité a aussi donné mandat à une sous-commission composée de MM. Raymond Lanoel, A. Leveugle, J. Gressier et Harduin de s'occuper de l'organisation de la grande fête de famille qui doit être offerte aux sociétaires dans le courant de février.

Un gymnaste blessé. — Un jeune gymnaste, Maugeon, dont les parents habitent rue de la Balance, cour Degrave, est tombé dimanche matin, au cours d'un exercice, et s'est fracturé le radius gauche.

Il a reçu les soins d'un docteur qui l'a fait admettre à l'hôpital.

Un Lillois arrêté pour fraude. — L'agent de police Cogghe et le commis des contributions indirectes Thieffry, ont arrêté rue des Fossés, impasse Injonville, Julien Dusoulier, 24 ans, demeurant rue Lalo, à Lille, qui était porteur de 16.250 allumettes belges.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

NOUVEL AN

Voir **5, rue du Prieuré, LILLE.** — Grand choix de Nouveautés et Fantaisies pour Cadeaux. 090

du 29 décembre

Naissances. — Maurice Henneuse, rue Choiseul, f. Mutliez, 6. — Maurice Engels, rue Casimir-Périer, c. Briet, 2. — Georges Seimar, boulevard de Cambrai, 60. — Paul Lannoy, rue des Anges, 82.

Publications. — Louis Gantiez, surveillant de filature, à Lys et Germaine Rose, soigneuse, rue Philibert-Delorme, 2. — Arthur Crétel, ébéniste, rue du Tilleul, 205 et Rachel Baert, soigneuse, rue Jouffroy, 122. — Jules Deshonnet, tisserand, rue Guizot, 20 et Clémence Vandenberghe, encaisseuse, boulevard de Metz, cour Deschampe, 4. — Henri Opsomer, rattacheur et Adèle Degock, soigneuse, rue Basse-Masure, 42. — Jules Vallois, représentant de commerce, à Tourcoing et Marguerite Lamblin, s. prof., rue d'Alsace, 60. — Louis Rocq, tulliste, rue du Bon-Rasoir, 14 et Blanche Seèt, soigneuse, rue du Tilleul, 290. — Charles Florquin, voyageur de commerce, rue des Arts, 44 et Madeleine Lambrecht, s. prof., boulevard de Strasbourg, 120.

Alfred Goudez, trieur de laine, rue d'Amsterdam, 13 et Marie Dewaele, femme de chambre, à Tourcoing. — Gaston Candelier, négociant, rue de l'Union, 10 et Jeanne Germain, s. prof., à Croix. — Henri Bayart, voyageur de commerce, rue Richelieu, 19 et Gilberte Catrice, couturière, rue de Baval, 76. — Jules Teintenier, domestique, rue de Tournai, cour Loridan, 4 et Alida Vercruysse, couturière, rue de Tournai, cour Lones, 1. — Edmond Dernoncourt, coiffeur et Reine Bricous, couturière, à Anderlecht. — Albert Dudicq, ajusteur, rue de Dunkerque, 2 et Elise Petit, modiste, rue de l'Alma, 238. — Alfred Losfelt, s. prof., à Dottignies et Gabrielle Verhamme, s. prof., rue St-André, 19.

Mariages. — Maurice Isaac, mécanicien, r. Lacroix, 147 et Hélène Ecrepont, couturière, rue de l'Omnelet, 120. — Augustin Demidéleir, trieur de déchets, rue Rollin, 43 et Adonia Délin, ploucheuse, rue des Parvenus, 18. — Henri Desbisschop, charbeur, à Lys et Adèle Vandewalle, encaisseuse, rue de Tournai, cour Loridan, 6. — Louis Depleux, teinturier et Sidonie Hauman, ménagère, quai de Wattrelos, cour Wallerand, 2. — Victor Cnudde, journalier, rue de Condé, cour Loridan, 5 et Madeleine Hantson, rattacheuse, rue d'Alger, 20. — Gaston Deberghe, camionneur, rue Sébastopol, 67 et Madeleine Bonneel, soigneuse, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 27. — Victor Vermeirsch, détacheur et Léonie Ladsous, confectionneuse, rue St-Jean, 4.

Alfred Scalbert, domestique, rue de l'Alma, f. Frasez, 98 et Marguerite Vienne, rameuse, rue d'Oran, 27. — Alphonse Delbart, peigneron, boulevard d'Armentières, 96 et Octavie De Cooman, servante, rue de l'Epeule, 183. — Victor Everaert, maréchal ferrant, rue Lacroix, 10 et Jeanne Cau, rue du Chemin-de-Fer, 58. — Ferdinand Rose, canonnier au 15e d'artillerie à Douai et Rachel Lecomte, finisseuse, rue de la Balance, 7. — Pierre Vantheenist, menuisier, rue St-Antoine, 22 et Marie Parqué, doubleuse, rue de Flandre, 24. — Albert Vandeputte, magasinier, boulevard de Cambrai, c. Selosse, 19 et Germaine Balaert, soigneuse, rue de la Balance, 5. — Pierre Fourneille, rattacheur, rue de Bouvines, c. Fontier, 72 et Malvina Debarge, soigneuse, rue de Denain, 85.

Jean Degrève, tailleur d'habits, rue Pellart, 3 et Berthe Courouble, blanchisseuse, rue Ma Campagne, 110. — Donat Dépuiller, tisserande, rue du Tilleul, 250 et Marguerite Letureq, bobineuse, id. — Albert Marescaux, domestique, rue de Croix, c. Plugo, 2 et Marguerite Delannoy, doubleuse, rue de Croix, 64. — Paul Meegens, apprêteur, rue de la Makellerie, m. Anonymes, 8 et Hélène Beuscart, ménagère, id.

Adolphe Janzegers, tisserand, à Wasquehal, et Aline Devriese, soigneuse, rue de Croix, cour des Champs-Elysées 8. — Charles Coens, journalier, à Croix, et Philomène Hillewaert, rattacheuse, rue Beaurewaert, 115. — Charles Schauvliege, ajusteur, rue du Fontenoy, 137, et Marie Goormaechtig, encaisseuse, avenue Alfred-Motte.

Décès. — Ernest Verbeke, 1 mois, rue Decrême, 193. — Marie Zoog, 82 ans, rue Blanchemaille. — Victor Deleporte, 76 ans, rue de Barbieux. — Marguerite Guelton, 20 ans, piquûrière, rue Casimir-Périer, 11.

WATTRELOS

Mort d'un soldat. — Léon-Fernand Dhaene, du 15e régiment d'artillerie, est mort à l'hôpital militaire de Lille le 27 décembre 1912. Ce jeune homme devait rentrer dans ses foyers le 1er octobre dernier, mais la maladie l'a empêché d'être libéré. Il est mort à l'hôpital.

Fraude. — Les douaniers de la brigade de Wattrelos, ont arrêté, dans la nuit du 27 au 28 décembre, trois fraudeurs habitant Roubaix, au moment où ils cherchaient à introduire en fraude 300.000 allumettes de provenance étrangère, d'une valeur de 300 francs.

WATTRELOS. — du 28 décembre. — Naissances. — Germaine Bayart, rue Ma Campagne, 36. — Valentine Bernard, rue des Fleurs, m. Fontier. — Simonne Rondelaere, hameau de la Martelotte, m. D'halluin.

Publication de mariage. — Henri Catteau, cultivateur, à Tourcoing et Léontine Castel, rue de Mouscron.

Mariages. — Maurice Descryver, cintreur et Maria Tiberghien, soigneuse. — Henri Dedeurwarder, tisserand et Flore Donckele, ménagère. — Arthur Nuttin tisserand et Germaine Selosse, soigneuse. — Louis Ballois, domestique et Odile Desfontaine, tisserande.

Décès. — Clémence Verstraete, 31 ans, soi-

CROIX

Fête de gymnastique et d'armes. — La « Croisienne » de St-Martin, organise une fête de gymnastique pour le dimanche 26 janvier, à 5 heures du soir.

Les cartes d'entrée sont en vente dès aujourd'hui.

Hospice. — M. G. Christiaens, administrateur de l'Hospice, dont les pouvoirs expiraient le 31 décembre, est, par arrêté préfectoral, désigné pour une nouvelle période de 3 ans.

Bureau de Bienfaisance. — Les pouvoirs d'administrateur viennent d'être renouvelés par le Préfet, jusqu'en 1916, à M. Joseph Allard.

CROIX. — Naissance. — Suzanne Deheubleck, rue Lavoisier, 38.

WASQUEHAL

Concert de famille. — Hier soir, la Fanfare a donné aux familles de ses membres, une intéressante soirée. Les exécutions musicales alternant avec les saynètes et monologues, n'ont pas été moins goûtées que les joyeuses comédies qui ont été données par des artistes de choix.

Utilisez pour expédier vos cartes de visite (nouvel an, naissances, mariages, décès)

LES **VIGNETTES** DES ÉCOLES CATHOLIQUES

qui se vendent au bureau du journal et chez les libraires

Prix du carnet (50 vignettes) : 1 fr. 50

TOURCOING

Étrennes aux Expulsés (3e liste). — Mme P. Jeillan, 2 fr. — M. Jean Bouillet-Poullet, 10 fr. — Mme Henri Dupontcheel, 5 fr. — Mme Pierre Flipo, 10 fr. — Mme René Tiberghien, 5 fr. — M. et Mme Joseph Loridant, 5 fr. — M. et Mme Leurent-Hassebroucq (Roncq), 5 fr. — Mme Plateau, 5 fr. — Mme Henri Delesalle (Lille), 10 fr. — Mme Joseph Masurel, 10 fr. — Mme Leurent-Lannoy, 5 fr. — Mlle Angèle Seynave, 5 fr. — M. Victor Lecat, 5 fr. — Mlle Maria Malfait, 20 fr. — Mme Jean Leurent, 20 fr. — Mme H. Leurent fils, 10 fr. — M. E. Tiberghien-Desurmont, 20 fr. — M. E. Tiberghien-Breuvart, 5 fr. — Mlle Amélie Vandeputte, 5 fr. — M. et Mme François Flipo, 10 fr. — Maison Rémy-Kerschieter, 5 fr. — Mme Leroux-Denniel, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — M. J. Houssel-Jourdain, 5 fr. — Mme Deebonnets, 5 fr. — Mme Leplat-Derville, 20 fr. — M. et Mme J. Cauillez, 10 fr. — Mme Georges Duvillier, 5 fr. — Mme Joseph Lehembre, 5 fr. — Mme Georges Pollet, 5 fr. — M. L. Dassonville-D'Halluin, 40 fr. — Mme François Tiberghien, 5 fr.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations

Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0276

Élection à la Chambre de Commerce. — M. Denis Grau, mis en ballottage, il y a quinze jours, par l'indifférence des électeurs de la 3e catégorie, à remplir leur devoir, a été élu hier par 246 voix sur 250 suffrages exprimés.

Les résultats du vote se décomposent comme suit : Tourcoing, 1.528 inscrits, 166 votants, M. Denis Grau 162, nuls 4 ; à Halluin, inscrits 186, votants, 80, M. Denis Grau 80 voix.

Noël « chez nous ». — Une séance récréative a été offerte dimanche après-midi aux familles abonnées à la Revue « Chez nous », que publient en collaboration les professeurs et les élèves, tant anciens qu'actuels, du Collège. Les rédacteurs de la Revue avaient écrit pour la circonstance un mystère et diverses petites scènes adaptés à des airs de vieux Noëls, qui obtinrent un succès bien mérité. La mise en scène, les décors, mais plus encore l'entrain des acteurs, contribuèrent du reste à mettre les œuvres en valeur.

Des chansons se rapportant à la Nativité furent interprétées par MM. J. Lorthiois, L. Huard, P. Balois, R. Charlet et A. Scherpereel. Enfin quelques scènes de « 1812 » — Noël ! Patrie !) — de Nigond, terminèrent ce spectacle de famille.

Le Comité de l'Alliance Française (section de Tourcoing), organise pour le mardi 7 janvier, à 8 heures et demie, une réunion suivie de concert, sous la présidence du prince Roland Bonaparte.

Le prince Roland Bonaparte est né à Paris le 19 mai 1858. Il est le fils de Pierre Bonaparte et le petit-fils de Lucien, frère de Napoléon Ier. Sa fille, la princesse Marie, a épousé le roi de Grèce.

Sorti en 1879 de Saint-Cyr, le prince Roland Bonaparte est membre de l'Institut, président de la Société de Géographie de Paris, de la Commission scientifique de l'Aéro-Club, correspondant des Académies de Londres, Lisbonne, Bologne, du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Membre du Comité des travaux historiques scientifiques, vice-président du Club Alpin, etc. Il publie de nombreux ouvrages scientifiques très marqués.

L'Action Libérale Populaire a tenu une réunion générale de ses adhérents de Tourcoing dimanche, à onze heures un quart, à la Brasserie des Familles, rue de Tournai.

Elle a procédé à l'élection de son président pour l'année 1913. M. Emile Barrois, conseiller général, a été réélu à l'unanimité.

L'ordre du jour comprenait ensuite la surveillance de la révision des listes électorales et l'organisation de conférences dans les sections. Ces questions ont donné lieu à d'intéressantes et instructives discussions. Il a été en outre décidé d'organiser, chaque année, une conférence-concert, à laquelle seront invitées les familles des adhérents.

Les naissances et décès. — En novembre dernier, il a été enregistré 101 naissances contre 108 dans le mois correspondant en 1911. Il y a eu 85 mariages contre 67 en 1911. Décès, 103 contre 97 en 1911.

Les causes de décès sont : scarlatine, 1 ; grippe, 6; tuberculoses diverses, 16; cancer, 10; hémorragie, 15; maladie du cœur, 9; affection de l'appareil respiratoire, 23; diarrhée, 2; néphrite, 3; débilité congénitale, 4; sénilité, 4; mort violente, 1; autres maladies, 15; maladies mal définies, 3.

Retraites ouvrières. — La mairie publie le communiqué suivant :

« Le bureau des retraites ouvrières à l'Institut social restera ouvert les lundi 30 et mardi 31 décembre, de 8 h. 1/2 du matin à 8 h. du soir afin de permettre aux salariés de se mettre en règle avec la loi sur les retraites ouvrières avant le 31 décembre, dernier délai.

Une plainte pour vol. — M. Albert Nys, marchand de chevaux, rue de la Fonderie, 8, a déposé une plainte pour vol entre les mains de M. Meynier, commissaire de police. Sorti samedi, à huit heures du soir et rentré à une heure du matin, M. Nys se coucha sans lumière. Dimanche, à son réveil, vers huit heures, il constata qu'il lui avait été dérobé une pile de 57 pièces de 5 francs et une liasse de 10.000 francs de titres et reconnaissances, qu'il avait laissés la veille sur son lavabo. Aucune porte n'avait été fracturée.

M. Meynier a enregistré cette plainte et fait une enquête.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 décembre

Naissances. — Maurice Deleporte, rue des Piats, 47.

Décès. — Denise Delcroix, 2 mois, rue des Piats, cour Catteau. — Marie Delannoy, 32 ans, s. p., rue des Champs, 152. — J.-B. Bourgois, 77 ans, s. p., rue du Sentier, 38. — Julienne Cardon, 89 ans, s. p., rue d'Havré, 3. — Clémence Meurisse, 83 ans, s. p., id.

Publications. — Marie Paillet, employé, à Montmirail, et Charlotte Paven, s. p., à Tourcoing. — Henri Catteau, cultivateur, à Tourcoing, et Léontine Castel, s. p., à Wattrelos. — Armand Lebec, attaché à la Banque de France, à Tourcoing, et Marie Boudringhien, s. p., à St-Géry. — Jules Vallois, représentant de commerce, à Tourcoing, et Marguerite Lamblin, s. p., à Roubaix. — Ferdinand Horain, employé, à Tourcoing, et Marie Deregnaucourt, s. p., à Lannoy. — Edouard Pruvost, employé, à Tourcoing, et Valentine Desmet, tailleuse, à Wasquehal. — Alfred Debaudringhien, trieur, rue de Gand, 52, et Mathilde Lefebvre, rattacheuse, rue G.-Laharpe, 9. — Edouard Deleplanque, employé, r. du Luxembourg, et Maria Niels, devideuse, rue de la Croix-Blanche. — Albert Leclercq, cordonnier, rue de Menin, 105, et Aladie Martins, s. p., rue de la Croix-Rouge. — Jules Pattyn, coiffeur, rue des Orphelins, 1, et Zoé Catteau, couturière, rue du Vélodrome, 21. — Louis Serroen, magasinier, rue de la Latte, 238, et Hermance Dubar, s. p., rue de la Blanche-Porte, 45. — René Vanyngelandt, chevilleur, rue Nationale, 156, et Julia Desrousseaux, s. p., rue de Lille, 171.

Mariages. — Louis Droulez, soldat, et Andrée Mercier, couturière. — Léon Delhommel, houilleur, et Marie Dancette, gouvernante. — Jules Glaentzlen, magasinier, et Léonie Dekeyne, rue des Piats, 58. — Albert Masure, magasinier, et Jeanne Destombes, moulineuse. — Désiré Claeys, tapisseur, et Virginie Bargibant, s. p. — Edouard Delisse, tisserand, et Marie Neppe, soigneuse. — Luce Ploegaerts, soldat, et Alice Deparmentier, soigneuse. — Henri Dervaux, trieur, et Florine Deleplanque, soigneuse. — Edouard Pruvost, élève en pharmacie, et Léonie Vangheluwe, s. p.

HALLUIN

Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers, Brigadiers et Caporaux. — La société a tenu son assemblée générale de fin d'année. Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale, deux nouveaux membres honoraires et 7 nouveaux membres participants ont été admis définitivement.

M. Edm Vanacker, trésorier, fait l'exposé des recettes et dépenses de l'exercice 1912 pendant lequel 4 allocations de naissance de 30 fr. ont été allouées. De cet exposé il résulte que l'année se clôture avec un excédent de recettes de 1269 fr. 95 ce qui porte l'avoir total de la société à 12.713 fr. 35.

L'ordre du jour comportait ensuite les élections pour le renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration. MM. Ch. Destailleurs, vice-président; Edm. Vanacker, trésorier; G. Mignon, G. Wallard, Fl. Vienne, administrateurs, ont été réélus à l'unanimité.

M. Jules Storme a été élu porte-drapeau adjoint également à l'unanimité.

HALLUIN. — Naissances. — André Debaecke, rue de Linselles, 16. — Alexis Brutin, rue de l'Abattoir.

RONCQ

Exploits de cambrioleurs. — Samedi, dans l'après-midi, pendant l'absence de M. et Mme Jean Dhalluin, employé de commerce, rue du Dronckaert, au hameau du Pied de Bœuf, des malfaiteurs se sont introduits dans leur demeure. Pour y parvenir, les cambrioleurs ont fait sauter le verrou de la porte de derrière. Une fois dans la maison, ils visitèrent une des chambres, et dans un coffret déposé dans un meuble, ils ont dérobé une somme de 140 fr. en or.

M. Blanadet, commissaire de police, saisi d'une plainte, a ouvert une enquête.

LINSELLES

Les réceptions du jour de l'An. — Il n'y aura pas cette année, de réception à la Mairie, en raison du deuil récent dont a été frappé M. le Maire.

MOUVAUX

Paroisse Saint-François d'Assise. — Entretenir un auditoire composé d'ouvriers et d'employés, jeunes catholiques « Sur leurs devoirs intellectuels », est-ce chose aisée ? — M. Denel, docteur en Droit, a résolu le problème, vendredi soir, à la réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique.

Nous avons des devoirs intellectuels, dit l'orateur, d'abord parce que nous avons une intelligence ; et ce « talent » donné par la Providence, à nous de le faire fructifier pour la gloire de Dieu et le bien de nos frères. Point d'objection ! Ne parlons pas de notre insuffisance : le fait de parler ainsi témoigne déjà de l'existence et d'un certain développement de notre faculté intellectuelle.

Tout homme a des devoirs. Comment les remplir à moins de les connaître ? — La loi du progrès s'affirme pour tout être vivant : comment développer notre intelligence ?... Nous vivons à une époque de luttes : les idées s'entrechoquent comme les baïonnettes au cours de la bataille. Il faut prendre parti : nous n'avons pas le droit de nous désintéresser des grands courants d'idées qui transportent en sens divers l'humanité.

En quoi consiste, dans ce développement de l'intelligence, le devoir précis. En premier lieu, il y a le devoir général de mieux connaître, de connaître davantage... Puis nous devons penser par nous-mêmes, nous efforcer d'arriver par nous-mêmes à la vérité (économique, politique, etc.) — Non la vérité religieuse qu'un Dieu est venue nous apporter, que l'Eglise précise. — Possédons-nous devant les idées.

A l'égard de l'adversaire, usons de sincérité, de loyauté. — En outre il faut développer en soi le goût du beau, du beau littéraire. Pour cela faire effort, faire un effort réussi, employer des méthodes faciles, commodes. Dès lors un double travail s'impose : 1° travail de croissance : penser et réfléchir par soi ; 2° un travail de mortification : lire, écrire, ne pas tout lire, accepter une discipline, lire des livres sérieux.

On agit avec méthode, prudence pour le développement du corps ; usons des mêmes règles pour le développement intellectuel.

Où se fait ce travail. — au Cercle d'Etudes : l'exemple et l'amitié nous y aident.

Enfin, puisque nous sommes catholiques, ne pas compter uniquement sur nous-mêmes, s'inspirer de Celui qui est venu apporter la Lumière en ce monde.

Tout ce travail de développement intellectuel est demandé pour que nous puissions tenir notre place d'ouvriers, d'employés chrétiens dans la société actuelle. La récompense sera la joie de voir en ce monde le résultat de nos efforts et l'espérance de posséder la suprême connaissance dans l'Au delà.

ARMENTIERES

HOUPLINES

Accidents de travail. — Lenfant Louis, 17 ans, tisseur à Armentières, a reçu un poids de romaine sur la main droite : forte contusion. 20 jours de repos.

— En soulevant un rouleau de colle, Henri Braet, encolleur, rue Dufour, s'est fait une entorse à la région sacro-lombaire. 12 jours de repos.

HAZEBROUCK

Un commencement d'incendie s'est déclaré, dimanche, à 11 h. du matin, chez M. Blancke, pâtissier, rue Nationale. Une lampe à alcool, placée sur la cheminée, en tombant, a communiqué le feu. Tandis qu'il éteignait les flammes, M. Blancke s'est fait des brûlures aux mains.

Le pied mutilé. — Un jeune garçon de 16 ans, Marcel Lhoor, occupé à la ferme de M. Stoven, cultivateur, route de Wallon-Cappel, a eu le pied pris dans la roue du manège de la ferme. La chair du talon a été arrachée. M. le docteur Legillon lui a donné ses soins et a prescrit 2 mois de repos.

DUNKERQUE

Un jugement intéressant. — Samedi, le tribunal civil de Dunkerque a rendu un jugement intéressant dans une affaire pendante depuis plusieurs mois entre une infirmière du sanatorium de Zuydcoote, Mme Chevalay, et l'Administration de l'établissement.

Mme Chevalay, attachée au service spécial de la radiographie, est une nouvelle victime de la manipulation des appareils Rœntgen : atteinte d'une grave affection aux mains, elle est privée presque complètement de l'usage de ces deux membres.

L'infirmière intenta un procès au Sanatorium ; les experts, commis pour examiner son cas, concluirent à une incapacité totale de travail et le tribunal civil a condamné l'Administration du Sanatorium à une indemnité de 10.000 francs envers Mme Chevalay.

Indisposition. — Un vieillard de 70 ans, M. Louis Clotaire, passait samedi soir vers dix heures et demie sur la place du Vieux-Marché au-Beurre, quand pris soudain d'un vif malaise, il s'affaisse sur le trottoir. Un passant le releva et le fit entrer dans un estaminet voisin où il reçut quelques soins, puis on le reconduisit à son domicile dans un état assez inquiétant.

Dans les Cinémas. — M. Carré, commissaire central, procède à une inspection.

La plupart des salles de Cinéma installées dans des cabarets ou cafés, ont été visitées et plusieurs reconnues défectueuses ; leurs propriétaires ont reçu notification d'avoir à y remédier.

D'autres mesures de police s'imposent aussi, celles là spécialement aux pères de famille soucieux de la moralité publique ; des tournées discrètes de quelques citoyens décidés à faire réprimer toute infraction sur ce point, seraient à conseiller.

DOUAI

A la Chambre des Houillères. — Des représentants des Compagnies Houillères des bassins du Nord, du Pas-de-Calais et d'Anzin se sont réunis, samedi après-midi, à leur siège, à Douai.

Il s'agissait de décider s'il y avait lieu ou non d'accorder l'entrevue sollicitée par lettre du président de la Fédération régionale des syndicats des mineurs du Nord, du Pas-de-Calais et d'Anzin, pour s'entendre sur les conditions d'application des nouvelles majorations des retraites, question à laquelle les syndicats attachent une grande importance.

Les représentants des Compagnies minières ont décidé d'accorder incessamment l'entrevue demandée par les syndicats.

Le 11e grand concours international de coqs aura lieu à l'Hippodrome dimanche 5 janvier. Il sera doté de 6.650 fr. de prix.

Les 48 sociétés suivantes y prendront part : Caron J.-B., Moncheaux ; Les Sans-Biles, Faumont ; Lefebvre, Fournes ; Fichaux, Emmerin ; Méresse, Fresnoy-le-Grand ; Dugardin, Lallaing; Delzenne, Nomain ; Chrétien, St-Quentin; Paget, Carvin; Favier Dominique, Pont-de-la-Deûle; Delbecke, Foidmont; Dugardin Evence, Anzin ; Guelton, Valenciennes ; Beaury, id. ; Dufour, Croix ; Les Francs-Batteurs, Salnghin; Minet, La Glanerie ; Les Amis, Monchin ; Hautecœur, Douai-Lille ; Marmouzez, J.-B., Flines ; Vaillant, Douai ; Fontaine, au Pire ; Carlier Emile, Carvin ; Lecomte et Bouchacourt, Sin ; Demarquette et Christien, Raches; Delcroix, Aniche; Café de Paris, Aniche; Legroux et Dhainaut, Douai; Le Frisé Corbehem ; Gourlet-Lemire, Hénin-Liétard; Coq Vainqueur, Douai; La Brasserie et Carlier, Carvin-Somain ; Les Riskiskis, Aniche ; Herbaut-Durieux, Pont-de-la-Deûle ; Les Amis de Marchiennes ; Le Borgne et mont-Pelé, Thumesnil; Bœuf d'Or, Roubaix ; Les Buses, Saint-Léger; Les Amis, d'Arras ; Les Deux Amis, Douai; Trublin, Landas; Warin, Habluck; Le Cheval Russe, Lille; Doby, St-Amand ; Legrand, Chaulnes ; Lemesse, Mons-en-Pévèle, Contemarque ; Delille, Féchain; Pipaux, Belgique.

Le tirage au sort se fera à 8 h. 1/2 du matin au Café du Coq Vainqueur, tenu par M. Héreng, place Thiers.

La mise au parc à 10 h. 1/2 précises.

La distribution des prix aura lieu après le concours au café du Coq Vainqueur.

— Le lendemain 6 janvier, à 6 h. du soir, chez Géry Legroux, rue de la Cuve-d'Or, 18, partie sensationnelle, enjeu 500 francs.

Cette partie se jouera par M. Carlier, de Carvin, contre M. Delbecque, de Froidmont; les Riskiskis d'Aniche et Legroux, de Douai.

Le condamné à mort Fremont est aussi insouciant dans sa cellule de la prison de Cuincy qu'en Cour d'Assises, mais son sommeil est un peu agité.

On dit que la Cour de Cassation rejettera le pourvoi, aucun cas de cassation ne paraissant exister. Par ailleurs, on assure que le Parquet Général qui doit formuler son appréciation, aurait donné un avis défavorable.

Ce sera alors au Président de la République actuel à décider, ses pouvoirs n'expirant légalement qu'un mois après la nomination de son successeur soit le 17 février prochain. Que fera-t-il ? Nul ne le sait ; mais étant donné les renseignements que l'on possède, il est permis d'envisager une prochaine exécution capitale à Douai.

ANICHE

Un survivant de Reichoffen. — Un des derniers survivants de cette terrible chevauchée, J.-B. Boubay, âgé de 69 ans, habite Aniche où il vit avec sa femme grâce à une petite pension et à un léger salaire comme trieur aux mines d'Aniche.

Encore leste et vigoureux, il était autrefois verrier. Il a élevé 10 enfants, dont 5 sont morts. Incorporé en 1865 au 7e cuirassiers, il fut promu l'année suivante cavalier de 1re classe, pour un acte de sauvetage.

Un détail : au cours d'une charge contre le 16e uhlans, à la bataille de Gravelotte, il frappa si fort avec son sabre, que celui-ci se cassa. Ayant gagné Metz avec son régiment, il fut par suite de la capitulation de cette ville, fait prisonnier ; il resta en captivité jusqu'au 19 juin 1871.

VALENCIENNES

Le Conseil municipal se réunira lundi à 5 heures du soir.

SAINT-AMAND

Accidents du travail. — Oscar Legrand, ouvrier à l'usine à zinc de M. Block et Cie, rue de Marillon, s'est blessé en soulevant une pel